

**27 – 29
MARS 2026**

37^E ÉDITION

COURSES CYCLISTES POUR U23 – ÉLITES 2 &
ÉLITES 3 - MASTERS



AVEC LE SOUTIEN DES COMMUNES-ETAPES

27/03 – ETALLE

28/03 – HOTTON

29/03 – EREZÉE

WWW.CC CHEVIGNY.BE



VAN RYSEL

Ils sont passés par l'Arden Challenge :



L'Arden Challenge 2026

SUR 3 JOURS

Nous voilà reparti pour une nouvelle édition de l'Arden Challenge la 37^{ème}, la 1^{ère} fin des années 90, en ce qui me concerne la 31^{ème} en tant que président du Cyclo Club Libramont Chevigny, pour moi elle aura un goût particulier car le 1^{er} mai 2026 je remettrai à la disposition du club le mandat de président.

Mon parcours au sein du club est simple, bénévole actif de 1980 à 1984, fin 1984 je suis devenu membre du comité transformé en Conseil d'Administration en 1994, le club prenant le statut d'asbl. En 1993 à la suite du décès accidentel du 2^{ème} président Alain Henrion qui fut à l'origine de la création du club, j'ai assumé la présidence soit pratiquement 33 ans de bons et loyaux services dans cette fonction du moins je l'espère.



Durant trois jours nous sillonnons les routes de notre belle province du nord au sud avec en ouverture une 1^{ère} étape à Etalle, la 2^{ème} étape nous emmènera à Hotton, la 3^{ème} et dernière étape à Erezée.

Lors de l'étape du samedi à Hotton, en présence des parents, un hommage sera rendu lors d'une brève cérémonie à **Beau Van Izerloo**, originaire des Pays-Bas de l'équipe Willebrord Wil Vooruit. Mis hors course ayant plus de cinq minutes de retard sur le peloton principal, roulant sous son entière responsabilité il a perdu la vie étant dans l'angle mort d'un camion. Toutes nos pensées iront vers la famille en ces moments de recueillement, personnellement ce terrible accident restera à jamais gravé dans ma mémoire d'organisateur.

Les étapes proposées auront des reliefs très variés où rouleurs, sprinteurs, grimpeurs pourront faire preuve de leurs qualités. Une fois de plus le choix n'a pas été facile avec près de 50 équipes candidates, 29 ont été retenues de nationalité belge, hollandaise, luxembourgeoise, italienne, anglaise, norvégienne et même australienne ! Sans oublier la version Amateurs-Masters en matinée qui continue de grandir !

En cette année particulière pour moi je voudrais une fois de plus réitérer un tout grand merci aux différentes communes, elles sont nombreuses à nous avoir accueillis durant ces 37 éditions.

Pour ma dernière année en tant que président en mon nom et au nom du Conseil d'Administration du Cyclo-Club-Libramont-Chevigny, je tiens à remercier à nouveau chaleureusement pour leur soutien financier, les différents acteurs qui nous ont permis de mettre sur pied depuis 37 ans cette belle épreuve cycliste. Merci, encore un tout grand merci aux Communes, à la Province du Luxembourg, à la Région Wallonne, à l'ensemble des partenaires privés pour leur soutien.

Le souci principal de tout organisateur de course cycliste doit être la sécurité des coureurs. Sans la Police Fédérale, les Zones de Police Locale, sans les signaleurs fixes, sans les signaleurs mobiles rien ne serait possible, merci à tous ces acteurs indispensables.

En plus des acteurs de la sécurité, merci aux nombreux bénévoles, aux équipes techniques et logistiques du club qui œuvreront sans relâche durant 3 jours afin de faire de cette édition 2026 une réussite sur le plan sécuritaire et organisationnel.

Francis Steifer,
Président du Cyclo-Club-Libramont-Chevigny.

PALMARÈS



2025 : Sebastian Veslum (NOR)

Vainqueurs d'étapes : Pieter Van Laer, Arnaud Tendon (SUI), Sebastian Veslum (NOR)

2024 : Arno Wallenborn (LUX)

Vainqueurs d'étapes : Julien Desmaret, Arno Wallenborn (LUX), Thomas De Neve, Tom Paquet (LUX), Kristoffer Skjerping (NOR)

2023 : Niek Hoornsman (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Justin Wolf (ALL), Obie Vidts, Floris Van Tricht, Robin Ernst

2022 : Martin Tjøtta (NOR)

Vainqueurs d'étapes : Martin Tjøtta (NOR), Brekke Øyvind Flotten (NOR), Gilles Borra, Vince Gerits, Pol Breser (LUX)

2021 : Sander De Vet

Vainqueurs d'étapes : Bart Lemmen (HOL), Gabriel Roger (FRA), Elias Maris, Siebe Deweirdt, Bart Lemmen (HOL)

2020 : Tom Paquot

Vainqueurs d'étapes : Tom Paquot, Steven Pattyn, Stan Van Tricht

2019 : Timo De Jong (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Pieter Jacobs, Timo De Jong (HOL), Alain Bross (HOL), Thomas Deruelle, Félix De Groef

2018 : Gert-Jan Bosman (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Gerben Peersman, Gert-Jan Bosman (HOL), Kyle Agterberg (HOL), Joury Ottenbros (HOL), Jelle Johannink (HOL)

2017 : Piotr Havik (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Boris Dron, Piotr Havik, Boris Dron, Sjors Dekker (HOL), Niels Vandyck

2016 : Kévin De Jonghe

Vainqueurs d'étapes : Nick Van Hoof, Kévin De Jonghe, Dries De Bondt, Dries De Bondt

2015 : Niels Vandyck

Vainqueurs d'étapes : Bjorn De Decker, Stijn Mortelmans, Dimitri Peyskens, Jef Smismans

2014 : Jeffrey Perrin (USA)

Vainqueurs d'étapes : Jan Lof (HOL), Jeffrey Perrin (USA), Nathan Van Hooydonck, Antoine Warnier

2013 : Simon Yates (UK)

Vainqueurs d'étapes : Jérôme Baugnies, Jérôme Baugnies, Grégory Daniel (USA), Simon Yates (UK)

2012 : Bjorn De Decker

Vainqueurs d'étapes : Stijn Steels, Matthias Allegaert, Jérôme Giaux, Bart Kuypers

2011 : Wouter Dewilde

Vainqueurs d'étapes : Niels Vandyck, Michaël Savo, Sjors Roosen (HOL), Keir Plaice (CAN)

2010 : Sébastien Carabin

Vainqueurs d'étapes : Jérôme Giaux, Serge Dewortelaer

2009 : pas disputé**2008 : Niels Albert**

Vainqueurs d'étapes : Niels Albert, Logan Hutchings (NZL), Kenny Vanbraeckel, Marten De Jonghe

2007 : Lucas Peerson (SWE)

Vainqueurs d'étapes : Lucas Peerson (SWE), Sander Armée, Jean-Marc Bideau (FRA), Maikel Paas (HOL)

2006 : Thomas Rabou (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Hakan Nilson (SWE), Michael Tronborg (DEN), Ben Gastuer (LUX), Kévin Pauwels

2005 : Klaas De Gruyter

Vainqueurs d'étapes : Kristof Vercouillie, Haken Nilson (SWE), Jurgen Guns, Niek Van Gestel

2004 : Raphael Bastin

Vainqueurs d'étapes : Raphael Bastin, Davy Daniels, Thomas Rabou (HOL)

2003 : David Boucher (FRA)

Vainqueurs d'étapes : David Boucher, Frederik Veuchelen, Klayten Smith (NZL), Danny Van Capellen, Hamish Haynes (GBR), Tom Stubbe

2002 : Steve Fogen (LUX)

Vainqueurs d'étapes : Jef Peeters, Jef Peeters, David Meys, Jurgen Mestdagh, Jef Peeters

2001 : Davy Commeyne

Vainqueurs d'étapes : Davy Commeyne, Filip Pocket, David Plas, Luke Roberts (NZL), Kristof Van Gestel

2000 : Didier Deceuninck

Vainqueurs d'étapes : Jan Ostergaard (DEN), Marc Goestchalckx, Jan Ostergaard (DEN)

1999 : Pim Goos (HOL)**1998 : VAN DER MEER Casper****1997 : SIDHARTA Camil (Mex)****1996 : BOLLEN Erwin****1995 : RUYLOFT Nico****1994 : DEMARBAIX Sébastien****1993 : PRIMO Gino****1992 : PAUWELS Karl****1991 : DECUYPER Kurt****1990 : DE JONG Tom (Hol)**

Organisation

CLUB ORGANISATEUR

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny

Rue des Vieux Prés 14

6860 LEGLISE

Site web : www.ccchevigny.be

Email: laurentmars@ccchevigny.be

Facebook: Ardenchallenge



DIRECTION ARDEN CHALLENGE

Coordination générale & Responsable Sécurité Directeur de course :	Francis STEIFER Christian DEHARD	+32 (0) 497/48.01.30 +32 (0) 496/80.45.58
Responsable logistique :	Anthony HUBERT	+32 (0) 498/38.63.71
Coordination moto-sécurité:	Motos Luxembourg/Namur	+32 (0) 495/77.46.92
Médecin-course :	Eric WILMART	
Speaker :	Freddy HAVELANGE	
Ardoisier et moto-neutre :	Motos Luxembourg/Namur	

SERVICE MEDICAUX

Arlon	Bastogne	Libramont-Chevigny	Marche-en-Famenne
Les Cliniques du Sud-Lux. rue des Déportés 137 6700 Arlon +32 (0)63 23 11 11	Hôpital Sainte-Thérèse Chaussée d'Houffalize 1 6600 Bastogne +32 (0)61 24 01 11	Hôpital Centre-Ardennne Avenue d'Houffalize 35 6800 Libramont-Chevigny +32 (0)61 23 81 11	Hôpital Princesse Paola rue du Vivier 21 6900 Marche-en-Famenne +32 (0) 84 21 91 11

NOS PARTENAIRES

Les Administrations communales d'Érezée, Hotton & Étalle



VAN RYSEL



CATÉGORIE

ESPOIRS & ÉLITES



Du 27 au 29 mars 2026

Règlement de l'épreuve

Article 1 - ORGANISATION

L'épreuve dénommée ARDEN CHALLENGE est organisée par le CYCLO-CLUB LIBRAMONT- CHEVIGNY ASBL

Article 2 - TYPE D'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve individuelle de classification 1.12B accessible aux coureurs des catégories Elites SC et Espoirs en application des règlements de Belgian Cycling et FCWB.

Article 3 - PARTICIPATION / PRÉINSCRIPTION

3.1. La participation est limitée à 175 coureurs par jour.

3.2. Les pré-inscriptions sont gérées par le club organisateur. La pré-inscription ne sera officielle qu'après l'encaissement du droit de pré-inscription fixé par l'organisateur au montant de 10€ par étape.

Les coureurs étrangers affiliés à une Fédération étrangère doivent disposer d'une autorisation de course hors territoire délivrée par leur fédération. Ils sont, en outre, redevables d'un montant de 5€ par jour dans le cadre de l'assurance.

5€ seront réclamés en caution pour le prêt des 2 dossards et de la plaque de cadre. Si le(s) dossard(s) et/ou la plaque de cadre est manquante ou abîmée, la caution n'est pas restituée.

Article 4 - PERMANENCE

La Permanence se tiendra au club de football de Sainte-Marie-sur-Semois, voie du Banel 38, 6740 Étalle de 10h00 à 11h00 pour les équipes lors de la 1ère étape.

Briefing : 11h30

Briefing Sécurité : 9h30

Pour les étapes suivantes, les Directeurs sportifs confirment leurs 6 titulaires au plus tard 1h avant le départ.

Article 5 - RADIO-TOUR

La fréquence sera communiquée à l'occasion du briefing.

Article 6 - ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le club organisateur assure l'assistance neutre au moyen de 2 voitures. Les coureurs individuels peuvent fournir roues et vélos de réserve à ces véhicules.

Article 7 - SÉCURITÉ

Les endroits dangereux seront signalés par des drapeaux jaunes. Les participants et les véhicules suiveurs autorisés sont tenus d'obtempérer à toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

En cas de chute, la colonne des Directeurs sportifs doit rester sur une file à droite. Tout dépannage doit s'effectuer à l'arrêt, le véhicule garé à droite de la chaussée.

Article 8 - DÉLAIS

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à 5 minutes de retard par rapport au peloton principal.

Les coureurs attardés qui sont arrêtés ou contraints à l'abandon peuvent prendre le départ de la manche du lendemain.

Article 9 - CLASSEMENTS

9.1. Le classement général individuel (maillot jaune)

Il est déterminé par l'addition des places lors des 5 étapes. Pour participer au classement final, il faut avoir terminé les 5 étapes.

Le coureur ayant obtenu le plus petit nombre de points est déclaré vainqueur de l'édition, récompensé par le maillot JAUNE. En cas d'égalité voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo, la place obtenue dans la dernière manche

9.2. Classement Meilleur Jeune (maillot blanc)

Le classement du Meilleur jeune (né en 2004 ou après) recevra ce maillot distinctif. Il faut avoir terminé les 5 étapes pour pouvoir prétendre à ce maillot. En cas, d'ex-æquo, c'est la place sur la dernière étape qui détermine le vainqueur.

9.3. Le classement des GPM (maillot blanc à pois rouges)

8, 5 et 3 points seront attribués au sommet de chaque côte répertoriée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement de l'étape sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

9.4. Classement individuel des Rushs (maillot vert)

8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs à chaque RUSH. Il y en a 2 à chaque étape, aux 2 premiers passages sur la ligne d'arrivée. Ce classement est établi par la somme des points récoltés aux différents rushs. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo, le classement général aux points sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

9.5 Publication des résultats

Les classements de chaque étape seront à retrouver chaque soir après validation par le Collège des Commissaires sur le website de l'organisateur : www.ccchevigny.be

9.6. Remise des prix à la Permanence

- Chaque jour de 45' à 1h30 après l'arrivée
- Le lendemain de chaque étape : lors de l'exécution des formalités d'inscription
- Le dernier jour : de 1h à 2h après l'arrivée

Article 10 - VOITURES AUTORISÉES À SUIVRE

Les voitures d'équipe ne sont pas autorisées à suivre une épreuve Individuelle. Lors du briefing à la première étape, un tirage au sort aura lieu afin de déterminer l'ordre de 10 véhicules par jour. De cette manière, chaque équipe pourra couvrir une étape. Celles-ci agiront en tant que voiture neutre et porteront assistance à tout coureur en difficulté. 1 voiture sera à l'avant et 5 derrière le peloton principal. Le dépannage se fera à l'arrêt et le ravitaillement à partir de la voiture est interdit.

Article 11 - CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage. L'organisateur doit prévoir la mise en place de l'infrastructure conforme aux prescriptions en ce domaine.

Article 12 – PROTOCOLE

Chaque jour sont appelés au podium :

- Les 3 premiers de l'étape
- Leader provisoire du classement général
- Leader provisoire du classement U23
- Leader provisoire du classement GPM
- Leader provisoire du classement Rushs

Viennent s'ajouter le dernier jour les lauréats du classement à l'issue des 5 manches : 2ème et le 3ème du classement final.

Article 13 – PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de Belgian Cycling et/ou de la FCWB est d'application.

Toute aide illicite de la part des voitures suiveuses ou comportement estimé dangereux de la part du Jury des Commissaires conduit au retrait de l'autorisation de suivre pour l'équipe concernée pour un ou plusieurs jours et ce indépendamment des sanctions réglementaires à l'encontre du coureur et de l'équipe.

Article 14 – PRIMES

À chaque étape : 620€ (30 prix)

Classement final : 620€ (30 prix)

Vainqueur GPM : 100€ (3 prix)

Vainqueur U23 : 100€ (3 prix)

Vainqueur Rush : 100€ (3 prix)

TOTAL : 2.780€

Collège des commissaires

Président	GERARD François
Arbitres	TOCHE Jean-Paul LEJEUNE José FINCK Daniel JANQUART Guy GRANDJEAN Roger
Photo-finish	BOUILLOT Christian



ÉTAPE 1 : ETALLE

27 Mars 2026

Permanence et inscriptions

Adresse : Club de football du RUS Sainte-Marie, voie du Banel 38, 6740 Etalle

Inscriptions : TEAM: 10h30 à 11h45.

COUREURS : signature de la feuille de départ de 12h à 13h00

Départ de la course à 13h30



Profil



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites/Espoirs - Etape 1 - Etalle - 27 mars 2026			
Km +		Itinéraire	Horaire 40km/h
ETALLE			
0,0	VC	Sainte-Marie, terrain de football, voie du Banel, départ fictif de 6,5km	13h30
	VC	Carrefour avec la N83, à droite vers Etalle	13h31
	N83	Etalle, au rond point, à droite vers Virton	13h33
	N83	A la sortie du village, prendre à gauche sur rue du Termezart	
0,0	N83	Passage ligne d'arrivée : départ officiel	13h35
0,1	VC	A droite vers rue du Bois	13h39
2	VC	Au carrefour, à gauche vers Chantemelle, rue des Maigriges	13h39
4	VC	Chantemelle, prendre à droite sur N813 en direction de Chatillon	
6	N813	Au carrefour, prendre à droite vers Saint-Léger	
SAINT-LEGER			
10	VC	Saint-Léger	13h45
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	13h45
	VC	Passage devant le Recyparc	13h45
	VC	A gauche sur rue Lackman	13h45
10,5	VC	A droite route d'Arlon sur N82	13h50
MUSSON			
14	N82	N82	13h55
VIRTON			
15	N82	Bakèse	13h57
15	N82	A gauche vers Bleid	13h57
16	VC	GPM 1 : côte Espace Cycles	13h59
16	VC	Bleid, à droite vers Gomery	13h52
19	VC	Gomery	13h58
19	VC	A droite vers Ethe sur N885	13h58
21	N885	Ethe	14h00
22	N885	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	14h06
23	N879	GPM 2 : côte de Croix Rouge	14h09
24	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	14h10
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
28	VC	Buzenol	14h16
28,2	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	14h16
	VC	Chemin d'Etalle	
30	VC	A droite rue du Termezart	14h20
	VC	Zone de ravitaillement	
33,4	VC	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	14h21
33,5	VC	A droite sur rue du Bois	
35	VC	Au carrefour, à gauche vers Chantemelle, rue des Maigriges	14h22
37	VC	Chantemelle, prendre à droite sur N813 en direction de Chatillon	14h27
39	N813	Au carrefour, prendre à droite vers Saint-Léger	14h28
SAINT-LEGER			
44	VC	Saint-Léger	14h32
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	

44,7	VC	Passage devant le Recyparc	14h33
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
MUSSON			
48	N82	N82	14h42
VIRTON			
49	N82	Bakèse	14h43
49	N82	A gauche vers Bleid	14h43
50	VC	GPM 3 : côte Espace Cycles	14h43
51	VC	Bleid, à droite vers Gomery	14h45
52	VC	Gomery	
52	VC	A droite vers Ethe sur N885	14h47
54,2	N885	Ethe	14h49
54,2	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	14h49
57	N879	GPM 4 : côte de Croix Rouge	15h50
58	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	15h01
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
62	VC	Buzenol	15h03
63	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	15h04
	VC	Chemin d'Etalle	
64	VC	A droite rue du Termezart	15h08
	VC	Zone de ravitaillement	
66,8	VC	RUSH 2 : 2ème passage ligne d'arrivée	15h10
66,9	VC	A droite sur rue du Bois	
68	VC	Au carrefour, à gauche vers Chantemelle, rue des Maigriges	15h14
70	VC	Chantemelle, prendre à droite sur N813 en direction de Chatillon	15h20
72	N813	Au carrefour, prendre à droite vers Saint-Léger	15h23
SAINT-LEGER			
78	VC	Saint-Léger	15h26
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
79	VC	Passage devant le Recyparc	15h29
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
MUSSON			
82	N82	N82	15h32
VIRTON			
83,4	N82	Bakèse	15h33
83,4	N82	A gauche vers Bleid	15h33
84,3	VC	GPM 5 : côte Espace Cycles	15h34
85	VC	Bleid, à droite vers Gomery	15h37
86	VC	Gomery	15h38
86	VC	A droite vers Ethe	15h38
88,6	N885	Ethe	15h40
88,7	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	15h40
91	N879	GPM 6 : côte de Croix Rouge	15h43
92	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	15h44
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	

96	VC	Buzenol	15h50
96,6	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	15h50
	VC	Chemin d'Etalle	
98	VC	A droite rue du Termezart	15h53
	VC	Zone de ravitaillement	
100,2	VC	RUSH 3 : 3ème passage ligne d'arrivée	16h00
100,3	VC	A droite sur rue du Bois	
101	VC	Au carrefour, à gauche vers Chantemelle, rue des Maigriges	16h01
103	VC	Chantemelle, prendre à droite sur N813 en direction de Chatillon	
	N813	Au carrefour, prendre à droite vers Saint-Léger	
SAINT-LEGER			
112	VC	Saint-Léger	16h12
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
113	VC	Passage devant le Recyparc	16h13
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
MUSSON			
115	N82	N82	16h20
VIRTON			
117	N82	Bakèse	16h23
117	N82	A gauche vers Bleid	16h23
118	VC	GPM 7 : côte Espace Cycles	16h26
119	VC	Bleid, à droite vers Gomery	16h27
120	VC	Gomery	16h27
120	VC	A droite vers Ethe sur N885	16h30
122	N885	Ethe	16h33
123	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	16h35
125	N879	GPM 8 : côte de Croix Rouge	16h38
126	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	16h38
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
130	VC	Buzenol	16h40
131	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	16h41
	VC	Chemin d'Etalle	
132	VC	A droite rue du Termezart	16h44
	VC	Zone de ravitaillement	
133,6	VC	ARRIVEE	16h45

ÉTAPE 2 : HOTTON

28 Mars 2026

Permanence et inscriptions

Adresse : Hall Omnisports de Hotton, Rue des Vergers 7, 6990 Hotton

Inscriptions : TEAM: 09h30 à 10h45.

COUREURS: signature de la feuille de départ de 12h à 13h00

Départ de la course à 13h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites/Espoirs - Etape 1 - Hotton - 28 mars 2026			
Km +	Itinéraire		Horaire
			40km/h
0	N86	Départ, Hotton, rue des écoles	13h30
1	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	13h31
EREZEE			
7	VC	Soy	13h40
DURBUY			
9	VC	GPM 1 : côte d'Oppagne	13h43
10	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	13h45
EREZEE			
12	N841	A gauche sur la rue Clément	13h48
13	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	13h50
18	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	13h57
21	N876	Après Roche-à-Frêne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	14h01
DURBUY			
23	VC	GPM 2 : côte de Villers-Sainte-Gertrude	14h04
24	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	14h06
29	N876	Bomal	14h13
29	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	14h13
32	N86	Barvaux	14h18
32	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds points successifs sur N983	14h18
39	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	14h27
HOTTON			
41	N833	Melreux	14h31
41	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	14h31
41,9	N833	Au rond point à droite vers Hotton	14h32
43	N833	Hotton	14h34
43,8	N86	RUSH 1 : 1er passage sur la ligne d'arrivée	14h34
45	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	14h37
47,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	14h40
48	VC	Zone de ravitaillement	14h42
EREZEE			
51	VC	Soy	14h46
DURBUY			
52	VC	GPM 3 : côte d'Oppagne	14h48
54	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	14h51
EREZEE			
56	N841	A gauche sur la rue Clément	14h54
57	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	14h55
62	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	15h03
65	N876	Après Roche-à-Frêne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	15h07

DURBUY			
67	VC	GPM 4 : côte de Villers-Sainte-Gertrude	15h10
68	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	15h12
73	N876	Bomal	15h19
73	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	15h19
75	N86	Barvaux	15h22
76	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds-points successifs sur N983	15h24
83	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	15h34
HOTTON			
85	N833	Melreux	15h40
85,5	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	15h40
88,5	N833	Au rond-point à droite vers Hotton	15h40
89	N833	Hotton	15h43
87,8	N86	RUSH 2 : 2ème passage sur la ligne d'arrivée	15h43
89	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	15h43
91,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	15h45
92	VC	zone de ravitaillement	15h48
EREZEE			
95	VC	Soy	15h54
DURBUY			
96	VC	GPM 5 : côte d'Oppagne	15h54
99	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	15h58
EREZEE			
100	N841	A gauche sur la rue Clément	16h00
101	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	16h02
106	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	16h09
109	N876	Après Roche-à-Fréne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	16h13
DURBUY			
111	VC	GPM 6 : côte de Villers-Sainte-Gertrude	16h16
112	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	16h18
117	N876	Bomal	16h25
117	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	16h25
119	N86	Barvaux	16h28
120	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds-points successifs sur N983	16h30
127	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	16h40
HOTTON			
131	N833	Melreux	16h46
132	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	15h46
133	N833	Au rond-point à droite vers Hotton	15h48
134,2	N833	Hotton	15h51
135	N86	ARRIVEE	16h52

ÉTAPE 3 : EREZEE

29 Mars 2025

Permanence et inscriptions

Adresse : Hall Omnisports d'Erezée. Avenue des Nations-Unies 10, 6997 Érezée

Inscriptions : TEAM: 10h30 à 11h45.

COURREURS : signature de la feuille de départ de 12h à 13h00

Départ de la course à 13h30

Parcours



ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites/Espoirs - Etape 3 - Erezée - 29 mars 2026

Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h			
EREZEE						
0	N807	DEPART : rue des Combattants	13h30			
3	N807	Briscol	13h34			
MANHAY						
7	N807	GPM 1 : côte de Manhay	13h40			
8	N807	Manhay	13h42			
9,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	13h44			
16	N30	Passage au dessus de l'E25	13h54			
16,5	N30	GPM 2 : côte de la Baraque de Fraiture	13h55			
17	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	13h56			
LA ROCHE EN ARDENNE						
26	N30	Samrée	14h09			
26	N30	A droite vers Dochamps sur N841	14h09			
MANHAY						
29	N841	Dochamps	14h14			
33	VC	Forge-à-la-Plez	14h19			
EREZEE						
35	N841	Amonines	14h22			
38	N841	Blier	14h27			
38,5	N841	Erezée	14h27			
38,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	14h27			
38,5	N807	Zone Ravitaillement	14h27			
40	N807	RUSH 1: 1er passage ligne d'arrivée	14h30			
43	N807	Briscol	14h36			
MANHAY						
47	N807	GPM 3 : côte de Manhay	14h40			
48	N807	Manhay	14h44			
49,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	14h45			
56	N30	Passage au dessus de l'E25	14h54			
56,5	N30	GPM 4 : côte de la Baraque de Fraiture	14h55			
57	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	14h56			
LA ROCHE EN ARDENNE						
66	N30	Samrée	15h09			
66	N30	A droite vers Dochamps sur N841	15h09			
MANHAY						
69	N841	Dochamps	15h14			
73	VC	Forge-à-la-Plez	15h19			
EREZEE						
75	N841	Amonines	15h22			
78	N841	Blier	15h27			
78,5	N841	Erezée	15h27			

78,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	15h27
78,5	N807	Zone Ravitaillement	15h27
80	N807	RUSH 2: 2ème passage ligne d'arrivée	15h30
83	N807	Briscol	15h35
MANHAY			
87	N807	GPM 5 : côte de Manhay	15h40
88	N807	Manhay	15h42
89,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	15h44
96	N30	Passage au dessus de l'E25	15h54
96,5	N30	GPM 6 : côte de la Baraque de Fraiture	15h55
97	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	15h56
LA ROCHE EN ARDENNE			
106	N30	Samrée	16h09
106	N30	A droite vers Dochamps sur N841	16h09
MANHAY			
109	N841	Dochamps	16h14
113	VC	Forge-à-la-Plez	16h19
EREZEE			
115	N841	Amonines	16h22
118	N841	Blier	16h27
118,5	N841	Erezée	16h27
118,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	16h27
120	N807	Arrivée	16h30



*Le podium final de cette édition 2025 avec un triplé norvégien.
Sebastian Veslum (Asker CK) devance Morthen Wang Baksaas
(Ringerike SK) et Olav Hjemsæter (Sandvika CC)*



CATÉGORIE

ELITES 3 & MASTERS

Du 27 au 29 mars 2026

Règlement de l'épreuve

Article 1 - ORGANISATION

L'épreuve dénommée ARDEN CHALLENGE est organisée par le CYCLO-CLUB LIBRAMONT- CHEVIGNY ASBL.

Article 2 - TYPE D'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve individuelle de classification 2.18.1 accessible aux coureurs des catégories Elites 3 et Masters en application des règlements RLBV et FCWB.

Article 3 - PARTICIPATION / PRÉINSCRIPTION

Pré-inscriptions auprès de l'organisateur via le formulaire en ligne.

La pré-inscription ne sera officielle qu'après l'encaissement du droit de pré-inscription fixé par l'organisateur au montant de 70€ pour les 3 étapes.

Sans pré-inscription préalable, il sera réclamé 25€ d'inscription par étape.

Pour les coureurs étrangers, s'ajoute une assurance obligatoire de Belgian Cycling fixée à 5€/jour de compétition.

5€ seront réclamés en caution chaque jour pour le prêt des 2 dossards et de la plaque de cadre. Si le(s) dossard(s) et/ou la plaque de cadre est manquante ou abîmée, la caution n'est pas restituée.

Les coureurs étrangers doivent disposer d'une autorisation de course hors territoire délivrée par leur fédération.

Article 4 - PERMANENCE

La Permanence se tiendra chaque jour de 9h00 à 10h00

Signature de la feuille de départ pour tout coureur chaque jour au local et dans les heures de la Permanence

Article 5 - RADIO-TOUR

La fréquence sera communiquée à l'occasion du briefing.

Article 6 - ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le club organisateur assure l'assistance neutre au moyen de 2 voitures. Les coureurs individuels peuvent fournir roues et vélos de réserve à ces véhicules.

Article 7 - SÉCURITÉ

La sécurité des coureurs constitue un élément essentiel tant pour le Club organisateur que pour le Collège des Commissaires. Les endroits tout particulièrement dangereux seront signalés par des drapeaux jaunes.

Les participants et les véhicules suiveurs autorisés sont tenus d'obtempérer immédiatement à toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

En cas de chute, les voitures suivant la course doivent se tenir sur une file à droite afin de permettre le passage rapide de l'ambulance. Tout dépannage doit s'effectuer à l'arrêt, véhicule garé à droite de la chaussée et sortie du mécanicien par la porte de droite.

Article 8 - DÉLAIS

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à 5 minutes de retard par rapport au peloton principal. Les coureurs attardés qui sont arrêtés ou contraints à l'abandon peuvent prendre le départ de la manche du lendemain.

Article 9 - CLASSEMENTS

9.1. Le classement général individuel (maillot jaune)

Il est déterminé au temps. Pour participer au classement final, il faut avoir terminé chaque étape. Récompensé par le maillot JAUNE. En cas d'égalité : addition des places aux différentes étapes.

9.2. Le classement de la montagne (maillot blanc à pois rouges)

8, 5 et 3 points seront attribués au sommet de chaque côte répertoriée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement de l'étape sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

9.3. Classement Meilleur Luxembourgeois (maillot blanc)

Le premier coureur résidant en province de Luxembourg au classement général recevra le maillot blanc.

9.4. Classement individuel des Rushs (maillot vert)

8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs à chaque RUSH. Il y en a 1 à chaque étape au 1er passage sur la ligne d'arrivée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement général aux points sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 3 étapes.

9.5 Publication des résultats

Les classements de chaque étape seront à retrouver chaque soir après validation par le Collège des Commissaires sur le website de l'organisateur : www.ccchevigny.be et sur le site de la FCWB.

Article 10 - VOITURES AUTORISÉES À SUIVRE

Chaque équipe alignant au minimum 6 coureurs pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe et un mécanicien qui doivent chacun être en possession d'une licence officielle délivrée par leur fédération.

Le ravitaillement ainsi que l'aide technique à partir de la voiture est interdit.

Tout dépannage doit se faire à l'arrêt, à droite de la chaussée.

Les voitures sont autorisées à suivre le peloton principal ou des pelotons attardés ; et doivent répondre immédiatement aux injonctions des commissaires.

Les coureurs échappés à l'avant de la course sont exclusivement protégés par voiture neutre.

Article 11 - CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antido- page de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement qu'il doit subir un contrôle antidopage. L'organisateur et l'inspecteur médical veillent à l'affichage, à la ligne d'arrivée du local prévu, de la liste des numéros de dossard des coureurs devant subir le contrôle.

Article 12 – PROTOCOLE

Chaque jour sont appelés au podium :

- Les 3 premiers de l'étape
- Leader provisoire du classement général
- Leader provisoire du classement de la montagne
- Leader provisoire du classement du Meilleur coureur de la province de Luxembourg
- Leader provisoire du classement des Rushs

Viennent s'ajouter le dernier jour les lauréats du classement à l'issue des 5 manches : le 2ème et le 3ème du classement final.

Article 13 – PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de Belgian Cycling et/ou de la FCWB est le seul applicable.

Article 14 – PRIMES

À chaque étape : 300€ (20 prix)

Classement final : 300€ (20 prix)

TOTAL : 1.200€

Collège des commissaires

Président : Guy Crasset

Arbitres :

ÉTAPE 1 : ETALLE

27 Mars 2026

Permanence et inscriptions

Adresse : Club de football du RUS Sainte-Marie, voie du Banel 38, 6740 Etalle

Inscriptions : COURREURS : 9h00 à 10h00.

Départ de la course à 10h30



Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE – Catégorie Elites 3 / Masters - Etape 1 - Etalle - 27 mars 2026			
Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
ETALLE			
0,0	VC	Sainte-Marie, terrain de football, voie du Banel, départ fictif de 6,5km	10h30
	VC	Carrefour avec la N83, à droite vers Etalle	
	N83	Etalle, au rond point, à droite vers Virton	
	N83	A la sortie du village, prendre à gauche sur rue du Termezart	
0,0	N83	Passage ligne d'arrivée : départ officiel	10h39
0,1	VC	A droite vers rue du Bois	10h39
2	VC	Au carrefour, à gauche vers Chantemelle, rue des Maigriges	10h41
4	VC	Chantemelle, prendre à droite sur N813 en direction de Chatillon	10h44
6	N813	Au carrefour, prendre à droite vers Saint-Léger	10h45
SAINT-LEGER			
10	VC	Saint-Léger	10h49
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
10,5	VC	Passage devant le Recyparc	10h50
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
VIRTON			
15	N82	Bakèse	10h57
15	N82	A gauche vers Bleid	10h57
16	VC	GPM 1 : côte Espace Cycles	10h59
27	VC	Bleid, à droite vers Gomery	10h59
19	VC	Gomery	
19	VC	A droite vers Ethe sur N885	11h00
20,2	N885	Ethe	11h06
20,3	N885	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	11h06
23	N879	GPM 2 : côte de Croix Rouge	11h09
24	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	11h10
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
28	VC	Buzenol	11h16
28,2	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	11h16
	VC	Chemin d'Etalle	
30	VC	A droite rue du Termezart	11h19
	VC	Zone de ravitaillement	
33,5	VC	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	11h21
32,6	VC	A droite vers rue du Bois	
34	VC	Au carrefour, à gauche vers Chantemelle, rue des Maigriges	11h24
36	VC	Chantemelle, prendre à droite sur N813 en direction de Chatillon	
37	N813	Au carrefour, prendre à droite vers Saint-Léger	

SAINT-LEGER

44	VC	Saint-Léger	11h40
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
44,7	VC	Passage devant le Recyparc	11h41
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	

VIRTON

49	N82	Bakèse	11h48
49	N82	A gauche vers Bleid	11h48
50	VC	GPM 3 : côte Espace Cycles	11h49
51	VC	Bleid, à droite vers Gomery	11h50
52	VC	Gomery	
52	VC	A droite vers Ethe sur N885	11h52
54	N885	Ethe	11h55
54,3	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	11h55
57	N879	GPM 4 : côte de Croix Rouge	12h00
58	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	12h01

ETALLE

	VC	rue de Montauban	
62	VC	Buzenol	12h07
64	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	12h09
	VC	Chemin d'Etalle	
66	VC	A droite rue du Termezart	12h10
67	VC	ARRIVEE	12h12



ÉTAPE 2 : HOTTON

28 Mars 2026

Permanence et inscriptions

Adresse : Hall Omnisports de Hotton, Rue des Vergers 7, 6990 Hotton

Inscriptions : COURREURS: 09h00 à 10h00.

Départ de la course à 10h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE – Catégorie Elites 3 / Masters - Etape 1 - Hotton - 28 mars 2026			
Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
HOTTON			
0	N86	Départ, Hotton, rue des écoles	10h30
3,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	10h32
EREZEE			
7	VC	Soy	10h40
DURBUY			
9	VC	GPM 1 : côte d'Oppagne	10h43
10	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	10h45
EREZEE			
12	N841	A gauche sur la rue Clément	10h48
13	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	10h50
18	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	10h57
21	N876	Après Roche-à-Fréne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	11h01
DURBUY			
23	VC	GPM 2 : côte de Villers-Sainte-Gertrude	11h04
24	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	11h06
29	N876	Bomal	11h13
29	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	11h13
32	N86	Barvaux	11h18
32	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds points successifs sur N983	11h18
39	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	11h27
HOTTON			
41	N833	Melreux	11h34
41,9	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	11h34
42,5	N833	Au rond point à droite vers Hotton	11h34
43	N833	Hotton	11h37
43,8	N86	RUSH 1 : 1er passage sur la ligne d'arrivée	11h34
45	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	11h37
47,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	11h40
48	VC	zone de ravitaillement	11h42
EREZEE			
51	VC	Soy	11h46
DURBUY			
52	VC	GPM 3 : côte d'Oppagne	11h48
54	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	11h51
EREZEE			
56	N841	A gauche sur la rue Clément	11h54
57	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	11h55
62	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	12h03
65	N876	Après Roche-à-Fréne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	12h07
DURBUY			
67	VC	GPM 4 : côte de Villers-Sainte-Gertrude	12h10

68	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	12h12
73	N876	Bomal	12h19
73	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	12h19
75	N86	Barvaux	12h22
76	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds points successifs sur N983	12h24
83	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	12h34
HOTTON			
85	N833	Melreux	12h37
85,5	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	12h37
86	N833	Au rond point à droite vers Hotton	12h38
87	N833	Hotton	12h39
87,8	N886	ARRIVEE	12h40



ÉTAPE 3 : EREZEE

29 Mars 2026

Permanence et inscriptions

Adresse : Hall Omnisports d'Erezée. Avenue des Nations-Unies 10, 6997 Érezée

Inscriptions : COURREURS 9h à 10h

Départ de la course à 10h30

Parcours



ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites 3 / Masters - Etape 3 - Erezée - 29 mars 2026

Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
EREZEE			
0	N807	DEPART : rue des Combattants	10h30
3	N807	Briscol	10h34
MANHAY			
7	N807	GPM 1 : côte de Manhay	10h40
8	N807	Manhay	10h42
9,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	10h44
16	N30	Passage au dessus de l'E25	10h54
16,5	N30	GPM 2 : côte de la Baraque de Fraiture	10h55
17	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	10h56
LA ROCHE EN ARDENNE			
26	N30	Samrée	11h09
26	N30	A droite vers Dochamps sur N841	11h09
MANHAY			
29	N841	Dochamps	11h14
33	VC	Forge-à-la-Plez	11h19
EREZEE			
35	N841	Amonines	11h22
38	N841	Blier	11h27
38,5	N841	Erezée	11h27
38,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	11h27
38,5	N807	Zone Ravitaillement	11h27
40	N807	RUSH 1: 1er passage ligne d'arrivée	11h30
43	N807	Briscol	11h36
MANHAY			
47	N807	GPM 3 : côte de Manhay	11h40
48	N807	Manhay	11h44
49,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	11h45
56	N30	Passage au dessus de l'E25	11h54
56,5	N30	GPM 4 : côte de la Baraque de Fraiture	11h55
57	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	11h56
LA ROCHE EN ARDENNE			
66	N30	Samrée	12h09
66	N30	A droite vers Dochamps sur N841	12h09
MANHAY			
69	N841	Dochamps	12h14
73	VC	Forge-à-la-Plez	12h19
EREZEE			
75	N841	Amonines	12h22
78	N841	Blier	12h27
78,5	N841	Erezée	12h27
78,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	12h27
80	N807	Arrivée	12h30



Palmarès Elites 3-Masters

2025 : John-Ross Clauw

Vainqueur d'étape : Wout Huygen, Indiana Slabinck, John-Ross Clauw

2024 : Bjorn De Decker

Vainqueur d'étape : Bjorn De Decker, Jeroen Vercammen, John-Ross Clauw

2023 : John-Ross Clauw

Vainqueur d'étape : Wannes Galicia, John-Ross Clauw, Maxime Haot

2022 : Florian Smits (HOL)

Vainqueur d'étape : Wannes Galicia, Maxime Haot, Hugo Heijer (HOL)

2021 : Christophe Masson (FRA)

Vainqueur d'étape : Thomas Deruette, Christophe Masson (FRA), Seppe Vangheluwe

2020 : Arnaud De Lie (suite au Covid-19, les juniors ont été autorisés à participer à la course)

Vainqueur d'étape : Arnaud De Lie, Arnaud De Lie, Arnaud De Lie

2019 : Kurt Van Goidsenhoven

Vainqueur d'étape : Kévin Moreaux, Romain Wolkowicz, Boris Dron

2018 : Luuk Schuurmans (HOL)

Vainqueur d'étape : Luuk Schuurmans, Luuk Schuurmans, Kurt Van Goidsenhoven



Nous dédions cette édition 2026 à Beau Van Izerloo tragiquement décédé lors de la première étape de l'Arden Challenge à Hotton le 28 mars 2025

